

Moffatt, Bernard

De: Lessard, Jean
Date d'envoi: vendredi 19 avril 2002 11:29
A: Yan Lacroix (CSEVM)
Cc: Moffatt, Bernard
Objet: RE: Projet résidentiel - Jardin des Carmélites

De : Yan Lacroix (CSEVM)[SMTP:ylacroix@csevm.qc.ca]
Date : mercredi 17 avril 2002 10:17
A : François Roux; Jean Lessard; François Robert; lauzon.jean@hydro.qc.ca
Cc : Jean-Pierre Fournier; Pierre Dubé
Objet : Projet résidentiel - Jardin des Carmélites

Veillez prendre note de ce qui suit:

Lors de la dernière rencontre de la Commission, le représentant d'Hydro-Québec s'est opposé à la construction de réseau civil souterrain qui n'aurait pas été exigé par Hydro-Québec. Hydro-Québec, dans le dossier du Jardin des Carmélites a clairement manifesté son opposition à la solution proposée par la CSEM. Cette position vous a été clairement signalée à plusieurs reprises verbalement et par courrier. Hydro-Québec fera valoir légalement son opposition si la commission maintient son intention de construire pour Hydro-Québec un réseau souterrain qu'elle n'a pas demandé. De plus, contrairement à ce que laisse entendre votre message, le dossier du Jardin des Carmélites n'était pas inscrit à l'ordre du jour de la dernière séance de la commission et n'a fait l'objet d'aucune décision lors cette rencontre ni lors de d'autres auparavant, aucun procès verbal dûment approuvé n'indique une décision par rapport à ce dossier. Nous vous prions de livrer au plus tôt les ouvrages civils requis par Hydro-Québec tel que demandé par notre projeteur, M. Richard Moussette, le 17 janvier 2002, sans plus.

<<Fichier : P5098.zip>>

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint copie une version révisée des deux plans constituant notre demande d'exigences finales relativement au projet d'habitations du Jardin des Carmélites. Les plans ont été révisés par rapport à ceux qui vous ont été acheminés au préalable. Je tiens à vous rappeler qu'il a été décidé par notre conseil d'administration (composé de représentants de la Ville de Montréal, d'Hydro-Québec, d'un représentant des usagers de télécommunications (Vidéotron) et de la Commission), que le projet Des Carmélites serait alimenté **par conduits souterrains et non de façon aérienne**. Il a été toutefois été convenu qu'Hydro-Québec pourrait alimenter de **façon temporaire** les quatre habitations devant être livrées aux clients pour le 20 mai prochain. Ils devront par la suite procéder au démantèlement de leur ligne et passer par les conduits souterrains. Je suis conscient du fait que le temps commence à manquer à chacun, mais étant donné que les travaux doivent être complétés pour le 15 mai prochain, une réponse de votre part d'ici le milieu de la semaine prochaine serait très appréciée.

Salutations!

Yan Lacroix, ing.
Chargé de projets
CSEM
514-384-6840 (254)